

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022. BUDGET ANNEXE PICOT. ADOPTION

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, M Tartary, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Deau, Mme Bernier, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Hélaudais, Mme Guillot

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Cristofoli à Mme Marenzoni
Mme Fize à Mme Canouet
Mme Berbis à Mme Feytout-Perez
M Grémy à M Cases
Mme Ersin à Mme Pouban
Mme Vaccaro à M Mangon
M Acquaviva à M Augé

Secrétaire de séance : M Pascal Tartary.

La séance est ouverte,

Délibération du : 29 juin 2022
Rendue exécutoire le : 1 juillet 2022
Publiée le : 1 juillet 2022

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 29 juin 2022

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022. BUDGET ANNEXE PICOT. ADOPTION

M Bernard Cases, Adjoint au Maire délégué Finances, ressources humaines et population, présente le rapport suivant.

Considérant l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2022 du Budget Annexe Picot adopté par délibération n° DG21_152 du Conseil Municipal du 15 décembre 2021,

Le Budget Supplémentaire du Budget Annexe Picot pour l'exercice 2022 se présente comme suit :

	Chapitres budgétaires	Dépenses		Chapitres budgétaires	Recettes	
		Réelles	Ordre		Réelles	Ordre
Fonctionnement	011 – Charges à caractère général	-595,00				
	042 – Opérations ordre entre sections		255,00	042 – Opérations ordre entre sections		-595,00
	Total	-595,00	255,00	Total	0,00	-595,00
				002 – Résultat reporté	332 433,61	
	Total de la section de fonctionnement	-340,00		Total de la section de fonctionnement	331 838,61	
Investissement	040 – Opérations ordre entre sections		-595,00	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections		255,00
	Total	0,00	-595,00	Total	0,00	255,00
	001 – Résultat reporté	91 932,69				
	Total de la section d'investissement	91 337,69		Total de la section d'investissement	255,00	
	Total du BS 2022	90 997,69		Total du BS 2022	332 093,61	

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Adopte, tel qu'annexé à la présente délibération, le Budget Supplémentaire du Budget Annexe Picot pour l'exercice 2022 qui se présente comme ci-dessus.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **31 POUR, 0 CONTRE et 8 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 29 juin 2022

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG22_091
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022. BUDGET ANNEXE PICOT. ADOPTION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	033-213304496-20220629-DG22_091-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20220629-DG22_091-DE-1-1_0.xml	text/xml	920
Nom original :		
DG22_091.pdf	application/pdf	519126
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20220629-DG22_091-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	519126

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2022 à 10h13min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2022 à 10h13min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2022 à 10h13min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juillet 2022 à 10h28min52s	Reçu par le MI le 2022-07-01